

Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault

Secteur du Pays du camembert



Site Patrimonial Remarquable régi par une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine de la commune nouvelle de Sap-en-Auge

Document n°3 : Règlement Graphique

Dossier d'Approbation. Vu pour être annexé à la délibération du

Plan n°3c - Plan des dispositions générales

Echelle : 1/2500 ème

ARCHITOUR Architectes Associés



Légende

Éléments repérés au cadastre

- Bâti dur
- ▨ Bâti léger
- Parcellaire
- ▬ Cours et étendues d'eau
- ⋯ Périmètre général de la servitude
- ▭ Périmètre supposé de l'enceinte médiévale

Bâtiments repérés sur le document graphique :

- ★ Monument Historique : Eglise Saint-Pierre-et-Saint-Paul, inscrite en 1979
- ★ Edifices majeurs
- ★ Patrimoine bâti remarquable
- ⬢ Périmètre de 500m autour de l'église classée MH

Éléments de paysage repérés sur le document graphique :

- Front bâti et espace public d'intérêt majeur
- ▬ Clôture et portails à protéger
- ▬ Haies à conserver
- ▬ Haies à améliorer
- ▬ Points de vue à préserver
- ▬ Courtessees identifiées à préserver
- ▬ Jardins et jardinets identifiés à préserver
- ▬ Espace de poumon vert à préserver
- ▬ Vergers à préserver

